

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Jardin du Prieuré d'Anseremme

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Jardin du Prieuré d'Anseremme*

Nom du jardin	Jardin du Prieuré d'Anseremme
Nom ancien	Château d'Anseremme
Date de création	vers 1913; 1997
Province	Namur
Arrondissement	Dinant
Commune	Dinant
Auteur/ Créateur	Hector Mathieu, paysagiste à Dinant (vers 1910)
Auteur/ Créateur	Benoît Fondu, paysagiste à Merksem (1997)
Coordonnées	rue du Prieuré, 25 ; 5500, Anseremme ;
Localisation	Latitude : 50.2407298 Longitude : 4.897547400000008

Historique

Le village d'Anseremme, situé au confluent de la Lesse et de la Meuse, dépendait anciennement de la principauté de Liège. Vers l'an 815, l'évêque de Liège donne la terre d'Anseremme à l'abbaye de Saint-Hubert. Citée pour la première fois au XI^e siècle, une ferme seigneuriale voisine de l'église est utilisée comme résidence d'été des abbés de Saint-Hubert. Communément appelée « Vieux Moustier », « abbaye » ou « prieuré d'Anseremme », le château-ferme est reconstruit à partir du milieu du XVI^e siècle à l'initiative de l'abbé Remacle de Marche. Au XVIII^e siècle, il ne s'agit plus que d'une ferme placée en location dans laquelle est toutefois maintenu un appartement abbatial. Après la Révolution, le Prieuré ainsi qu'une partie des terres environnantes sont repris - tout comme l'ancien couvent des sépulchrines à Bouvignes - par la famille Amand de Mendieta. Les bâtiments, contigus aux vestiges de l'ancienne église paroissiale Saint-Martin de 1782 (affectée au culte jusqu'en 1905 et en majeure partie démolie en 1962), forment un large quadrilatère irrégulier flanqué de cinq tours d'angle relevant pour l'essentiel des XVI^e et XVII^e siècles. Au nord et parallèle à la Meuse, l'imposant logis en « L » bâti en moellons assisés et pierre calcaire porte la trace des nombreuses interventions dues à la restauration de 1962 menée par l'architecte Francis Bonaert pour le baron de Villenfagne. Au sud, les dépendances du XVII^e siècle transformées en 1913 puis en 1918-1920, enserrant une cour pavée dominée par le haut volume d'une grange en large. Un bassin polygonal à fontaine monumentale et margelle surhaussée accompagné d'un hémicycle de six tilleuls taillés à têtes de chat rompt la sévérité minérale de l'espace tandis qu'une vigne au feuillage abondant couvre les murs de la galerie à l'ouest. Le jardin situé derrière cette aile et bordé au nord par la Meuse est une réalisation du paysagiste local Hector Mathieu, exécutée en même temps que les grandes transformations des bâtiments, vers 1913. Comme dans plusieurs de ses projets et selon la mode de l'époque, le jardin intègre des espaces de nature et de fonctions différentes, y compris un court de tennis accompagné d'une charmille précédée d'une haute tonnelle de verdure de plan carré. Les espaces en regard direct des façades du logis sont traités dans le style régulier. Au nord, un petit jardin clos de murs doublés de haies d'aucuba comprend deux parterres à compartiments enserrant un petit bassin de fontaine octogonale. Aménagé en contrebas des bâtiments et de l'ensemble du jardin, cet enclos possède une petite terrasse-belvédère dominant le fleuve. Devant la façade ouest, des gazons

en légère pente ponctués de topiaires d'if entourent un long bassin bordé d'une plate-bande de gazon encore soulignée d'un étroit sentier gravillonné épousant la forme du bassin. Des lignes de topiaires plus importants rythment le haut du petit talus gazonné reliant ce jardin à la terrasse de l'habitation ainsi que le pied de la façade ouest de la galerie. L'extrémité axiale de ce jardin régulier est occupée par un exèdre de verdure. Dans celui-ci, deux longues promenades courbes relient de hauts groupes d'arbres formant un petit ensemble paysager destiné à valoriser les larges surfaces gazonnées qui le précèdent. Les promenades conduisent à un potager rectangulaire divisé en quatre grands carrés cultivés distribués autour d'un petit bassin circulaire. Vers l'ouest, la vue s'ouvre sur un grand verger de plein vent. Depuis 1997, de nouveaux espaces plantés accompagnent les façades sud et est des dépendances. Ils sont constitués de courts alignements d'arbres et de haies de clôture. A proximité du tennis, un îlot arboré comprenant un tulipier, un nyssa et un noisetier de Byzance est destiné à compléter la composition des années 1913 associant avec habileté des jardins réguliers mettant en valeur les bâtiments et un petit parcours paysager reliant les espaces cultivés du potager et du verger. Des vues longues sur les

Description

Éléments architecturaux : Dans l'axe du grand bassin vers l'ouest, exèdre aménagé à l'intérieur d'une haute haie de charme. Deux courts piliers flanquent les extrémités d'un mur de pierre en hémicycle élevé sur une petite terrasse dans le même matériau, précédée d'un degré d'emmarchement.

Éléments mobiliers : Dans une allée du jardin, chapiteau en pierre isolé provenant de la chapelle Saint-Martin. Une large feuille nervurée à base cordée décore chaque face.

Éléments végétaux : Devant l'entrée de la propriété, un tilleul (*Tilia x europaea*). Dans la cour intérieure, six tilleuls (*Tilia x europaea*) taillés en rideau en hémicycle au pourtour du bassin de fontaine. A gauche de l'entrée, un tilleul argenté (*Tilia tomentosa*). Une haie d'aubépine (*Crataegus monogyna*) de forme courbe délimite l'emprise ancienne du potager doublée, à l'intérieur, d'un alignement de saule têtard (*Salix alba*). La base de la façade est des dépendances est rythmée de segments de haies basses de buis (*Buxus sempervirens*) abritant les pieds de fruitiers palissés dont les plus âgés sont des Louise-Bonne d'Avranches et des Bon Chrétien William. De jeunes pieds de Doyenné du Comice et de Beurré Hardy complètent l'ensemble. En regard, bordant le chemin, une jeune haie mixte (charme, aubépine et érable champêtre) relie des formes taillées en if (*Taxus baccata*) dont une niche de verdure. Le nouveau jardin au sud de la grange est planté de quatre poiriers de Callery (*Pyrus calleryana*) et, le long de la façade, de fruitiers palissés. L'angle sud-ouest du jardin est occupé par une variété peu commune d'aubépine (*Crataegus persimilis* 'Splendes') mise en valeur par cinq segments concentriques de haies basses de cornouiller (*Cornus mas*) reposant sur un petit talus artificiel. Quatre topiaires de buis (*Buxus sempervirens*) ponctuent le centre de cet espace du jardin. Une haute tonnelle de charme formant carré (*Carpinus betulus*), prolongée de deux palissades dans le même matériau, ponctue l'extrémité sud de l'allée principale du jardin d'Hector Mathieu, longeant les façades ouest. Le court de tennis voisin est ceinturé de beaux rideaux de tilleul palissé (au sud) et de haies de charme (*Carpinus betulus*). Un grand érable plane (*Acer platanoides*) se dresse à l'angle sud-ouest. Dans la partie paysagère du jardin, trois grands bouquets d'arbres se dégagent de la composition comprenant notamment trois hauts hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* 'Glauca'), un torrea (*Torreya californica*), des genévriers (*Juniperus hybride*), un pin noir d'Autriche (*Pinus nigra nigra*), un mûrier noir (*Morus nigra*). Des frênes, des érables et des tilleuls complètent ces scènes arborées. Un catalpa (*Catalpa bignonioides*) au tronc couché voisine avec l'exèdre de verdure. Deux hauts conifères ponctuent les abords de la petite terrasse surplombant la Meuse et à proximité deux robiniers à fleurs roses (*Robinia hispida*). Le jardin régulier cotoyant le corps de logis est scandé de deux suites de topiaires d'if (*Taxus baccata*) accompagnant l'allée principale perpendiculaire au fleuve et le pourtour du grand bassin. En contrebas de la façade nord du corps de logis, deux parterres de buis (*Buxus sempervirens*) compartimentés accueillent des annuelles. Deux formes taillées en if (*Taxus baccata*) sont adossées au haut mur de clôture bordé de tilleuls palissés. Les murs de soutènements de ce petit jardin sont curieusement dissimulés par de hauts massifs taillés d'aucuba (*Aucuba japonica*).

Potager : Jointive au verger qui occupe toute la zone ouest du jardin, belle surface de culture rectangulaire pour partie emmurée, divisée en quatre parties autour d'un petit bassin d'alimentation central. Des couches en béton subsistent au pied du mur d'enceinte nord et en bordure d'un des carrés. L'ensemble de la surface est toujours entièrement cultivée. Les planches de culture associent les lignes de légumes à quelques rangs de fleurs à couper. Des poiriers conduits en espaliers marquent l'emprise du jardin à l'est et à l'ouest. Contre le mur nord figure un dernier pied d'abricotier. Une haie de charme abrite le potager de la route sud. Depuis celui-ci, des vues s'ouvrent sur le grand verger en quinconce regroupant un bel ensemble de variétés anciennes de pommiers (Reinette grise, Reinette étoilée, Belle de Boskoop, Court-Pendu, Cox Orange pippin et Gueule de Mouton) et pruniers représentés par cinquante-deux sujets d'Altesse de Namur.

L'eau : L'élément principal du jardin régulier est un long bassin de forme rectangulaire terminé par deux hémicycles, contourné par une étroite plate-bande gazonnée interrompue par quatre petits escaliers. Des nénuphars éclairent une grande partie de la surface d'eau. Les parterres à compartiments du petit jardin clos en contrebas de la façade nord s'organisent à partir de deux bassins de fontaine octogonaux à larges margelles à pans coupés. Huit petits becs en cuivre laissent s'échapper des filets d'eau d'une colonne centrale octogonale.

État de conservation : L'entièreté de la composition mixte a été établie vers 1913 par le paysagiste dinantais Hector Mathieu et demeure parfaitement conservée. En 1997, le paysagiste Benoît Fondu a été chargé de traiter les abords des dépendances et d'intégrer un nouveau groupe planté à proximité du court de tennis. Le seul espace un peu déprécié est le petit jardin clos contigu à la Meuse où les parois de pierre des bassins sont descellées et privées de leur alimentation en eau. Les fleurs qui rehaussaient les étroites plates-bandes extérieures du jardin ne sont plus renouvelées. Autour du grand bassin, de longues plates-bandes d'annuelles ont disparu. Elles contenaient il y a peu 2300 pieds d'Oeillets d'Inde et des rosiers tiges.

Maintenance : L'entièreté des surfaces gazonnées fait l'objet de coupes régulières et précises mettant en valeur la découpe des parterres et les légères pentes entourant le grand bassin. Tous les chemins du jardin régulier conservent leurs minces éléments de bordure participant à une parfaite lecture du tracé original. Les différentes figures en if taillé ainsi que la charmille en tonnelle témoignent de tailles attentives et rapprochées. Les soins cultureux réservés au potager et au verger résultent de la même volonté de maintien des caractères originaux de la propriété.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 119/2

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 53/8 (Dinant) impr. coul. 1899

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 53/8

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 53/8/1

Bibliographie

DE BORMAN Paul, « Les châteaux de la province de Namur. Le Prieuré », *Le Guetteur wallon*, t. 16, 1952, p. 135-136.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 1, t. 22, p. 366-367.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : environ 2,5 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-03-02

Index

Statut : privé

Ouverture : ouvert au public

Type : Composite